

Incidence sur la politique intérieure de la Suisse

Autor(en): **Freymond, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **52 (1972-1973)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-162763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vereins vom 20. September 1958, Hrsg. vom Vorort. – H. Schaffner, Der schweizerische Staatsgedanke in der heutigen Umwelt, Schweizer Monatshefte, Nr. 6, 1962. – F. T. Wahlen, Die schweizerische Wirtschaft vor der europäischen Integration, Nzz, Nr. 3804, 1960. – G. Winterberger, Brückenschlag durch Zollharmonisierung?, Schweizer Monatshefte, Nr. 10, 1961. – G. Winterberger, Schweizerischer Staatsgedanke und europäische Integration, Refor-

matio, Heft 5/6, 1963. – ²W. Bretscher, Europa und Amerika in der Krise der atlantischen Beziehungen, Vortrag, Nzz-Verlag, Zürich 1972, S. 2. – Vgl. ferner auch: K. Jacobi, Europäische Integration und schweizerische Landesverteidigung, Referat anlässlich der Hauptversammlung der Offiziersgesellschaft der Stadt Bern vom 10. April 1972 (Vervielfältigung c/o Handelsabteilung des EVD), S. 22 und 23.

JACQUES FREYMOND

Incidence sur la politique intérieure de la Suisse

Le thème proposé à notre réflexion peut paraître tristement banal. On entrevoit aisément le canevas du discours type: le gouvernement fédéral a conclu avec la CEE un accord de libre échange et non pas un traité d'association. Cet accord est fondé sur une réciprocité d'intérêts reconnue de part et d'autre: il nous ouvre largement un marché important, libérant dès 1977 60% de nos exportations, 77% de nos importations – tout en nous laissant notre liberté de conduire notre politique économique avec des pays tiers; il fixe les principes directeurs en matière de concurrence; il ne présente pas de menaces directes pour notre agriculture, mais au cas même où certaines dispositions seraient arrêtées en matière agricole, il semblerait plutôt présenter des avantages. L'accord contient non seulement des clauses de sauvegarde; il est – ou du moins nous le souhaitons – «évolutif» en ce sens qu'il est ouvert à des adaptations en fonction des circonstances. Et son application sera contrôlée par une commission mixte dont les décisions seront soumises à la règle de l'unanimité.

En fait, nous obtenons ce que nous avons toujours cherché: la coopération économique accrue sans l'intégration politique. Nous restons maîtres de notre destin, libres de pratiquer notre politique de neutralité et de poursuivre, en toute indépendance et conformément à notre génie national, la modernisation de nos institutions.

Le discours type s'arrête ici. Tout au plus aura-t-il fait allusion à l'inflation, aux concentrations industrielles et bancaires, à l'accroissement de la concurrence sur le marché intérieur, aux problèmes de main-d'œuvre, pour conclure par l'affirmation que ces problèmes se posaient quoi qu'il en soit et que d'ailleurs nous n'avons pas le choix.

Il aura des variantes selon qu'il s'adresse à des industriels, à des syndicalistes, à des artisans et des représentants des moyennes et petites entreprises, à des paysans.

*

Mais ici trois remarques s'imposent :

1. Le peuple suisse, pas plus qu'un autre, ne se ramène en une juxtaposition de professions et de métiers.
2. L'accord avec la CEE s'inscrit dans le contexte plus large de notre politique extérieure et d'un système mondial dans lequel l'Europe occidentale joue un rôle de second plan.
3. L'accord n'est qu'un «moment» dans un flux historique dominé par l'interaction dynamique de facteurs économiques, sociaux et politiques.

Ces trois remarques conduisent à une modification de la perspective sous laquelle le problème – celui des incidences de l'accord avec la CEE sur notre politique intérieure – doit être abordé.

1. Les Suisses, quels que soient leurs métiers, quels que soient leur conscience ou leurs préjugés de classe, ne sont pas strictement ouvriers, artisans, commerçants, paysans, fonctionnaires, avocats, notaires, professeurs, écrivains, peintres, musiciens ou hommes d'affaires de tous types. Ils sont Suisses et, en dépit de leur protestation du contraire, se comportent en Suisses alémaniques, en Suisses romands, en Tessinois; plus encore en Bâlois, en Zurichois, en Lucernois, en Valaisans, en Vaudois ou en Genevois. Ils n'échappent pas à un certain conditionnement influencé par une tradition historique qui marque de son empreinte l'éducation et l'ensemble du système scolaire aussi bien que la vie dans la commune, à l'atelier, au bureau; et qui les enserme dans un réseau d'associations, de sociétés locales où se reflètent à la fois la continuité des comportements et les aspirations nouvelles. Par-delà le dialogue, plus apparent parce que spectaculaire, entre l'héritage folklorique témoin du passé et les modes où se reflètent l'évolution du processus de modernisation, se cache un Suisse plus suisse parfois qu'il ne voudrait l'être, un Suisse qui s'ignore parce qu'il se croit – ou se

veut – citoyen du monde, mais qui se révèle – aux autres plus qu'à lui-même – face à «l'étranger». Non pas aux touristes qu'il a classés dans son système de vie, mais aux Français, aux Allemands, aux Italiens, aux Autrichiens et à bien d'autres, tous frères bien entendu ou même «camarades», mais différents. Les Suisses regardent le monde à partir de la Suisse, et c'est normal. Mais ils éprouvent quelques difficultés bien explicables à regarder la Suisse de l'extérieur.

Si internationaux qu'ils s'affirment, ils n'en vivent pas moins, pour la plupart – et cela dans toutes les couches de la population – dans un monde clos, faisant le hérisson à la première alerte. Or, l'alerte, elle vient de l'étranger, de ces Allemands, de ces Français dominateurs, de ces Italiens turbulents. Tous sympathiques au demeurant mais inquiétants parce qu'ils sont trop forts pour une petite nation qui reste consciente de sa fragilité et qui apprécie le sens de la mesure.

Aussi tout nouvel accord, tout nouvel engagement ne sera-t-il pas considéré en fonction des seuls critères d'intérêts, si importants soient-ils, mais avec un regard dans lequel l'optimisme ou le pessimisme, la confiance ou la crainte se reflèteront selon les tempéraments, mais aussi au gré des émotions et par conséquent des circonstances. Ces circonstances peuvent être nationales ou locales: l'inquiétude généralisée devant l'inflation, la xénophobie, la fermeture de telle fabrique appartenant à un groupe étranger; elles peuvent être internationales: aggravation des complications politiques et militaires dans le monde ou au contraire détente progressive.

Le contenu de l'accord n'a donc qu'une importance relative. *C'est l'image qu'on en projette qui comptera avant le referendum.* Et c'est l'interprétation qu'on en donnera après le referendum qui jouera le rôle décisif. Or, de cette image le gouvernement n'est pas le maître, pas plus que les partis ou les organisations professionnelles. Dans cet état de semi-satisfaction qui caractérise nos sociétés d'abondance inégalement partagée, l'opinion reste insaisissable et les progrès des communications n'ont eu d'autre effet, pour le moment, que de l'élever à un niveau de semi-information, en noyant trop fréquemment le jugement dans un chaos d'idées claires.

2. Si large que soit la place prise par l'Europe de l'Occident dans notre existence, il n'en est pas moins évident que l'Europe de l'Est, dans une certaine mesure, et plus encore les continents américain, africain et asiatique ont éveillé non seulement l'attention et la curiosité, mais l'intérêt d'un nombre croissant de Suisses et tout naturellement de jeunes Suisses. La guerre du Vietnam, le conflit du Moyen-Orient, l'évolution de la Chine, les problèmes du Tiers Monde occupent les esprits et suscitent des réactions affectives. A côté de ceux qui évaluent le poids relatif de nos échanges écono-

miques avec la CEE, l'AELE et les pays de l'Est ou d'outre-mer, il faut compter ces Suisses qui, intellectuellement tout au moins, se sont mis à vivre – et avec passion parfois – à l'échelle du monde et qui n'accordent qu'une attention distraite à ce qui, pour les «Européens militants», a été une aventure. Aventure qui d'ailleurs suscite d'autant moins d'enthousiasme qu'elle devient réalité vécue et construction quotidienne. L'«Europe» n'est plus un mythe, c'est un fait. D'où la recherche d'autres mythes, d'autres aventures, d'autres causes auxquelles se dévouer, d'autres modèles cubain, chinois. Un accord avec la CEE – qui, pour certains, s'inscrit dans un système capitaliste dépassé – n'a qu'une importance secondaire. Ceux-là oscilleront entre l'indifférence et l'opposition. Une mobilisation trop vigoureuse de l'opinion avant le referendum pourrait leur donner le sentiment d'être manipulés et les faire pencher vers l'opposition. Relevons également que le succès du referendum ne modifiera pas leur attitude générale. Ils continueront tout naturellement à vivre avec une autre perspective.

3. Si tous les Suisses n'ont pas les yeux braqués sur l'Europe, c'est souvent que leur attention est sollicitée par des affaires plus urgentes. Aucun d'entre eux n'ignore la dimension, la diversité, la complexité des problèmes que pose la modernisation de notre société suisse prise comme toute les autres sociétés dans un processus d'adaptation continue. La lecture du rapport du Conseil fédéral concernant les grandes lignes de la politique gouvernementale pendant la législature 1971–1975 révélerait à quiconque l'ignorerait encore l'ampleur des transformations constituant un programme imposé par les circonstances. Toutes nos sociétés contemporaines sont soumises par la révolution scientifique et technique à un tremblement de terre permanent qui lézarde toute construction économique et politique et modifie les situations individuelles et les rapports sociaux. Aussi cet accord de Bruxelles ne représente-t-il, en définitive, qu'une étape, qu'un aspect d'un mouvement plus vaste, plus profond, qu'un des exercices du programme imposé. Ce que beaucoup de jeunes ont senti, sans toujours l'exprimer explicitement, est représenté dans cet exposé des grandes lignes de la politique gouvernementale à travers la simple énumération des tâches.

Ces tâches, nous devons les assumer quels que soient nos rapports avec une Europe qui s'intègre. Nous ne pouvons nous en décharger sur nos voisins, ni transférer la responsabilité qui est la nôtre à un échelon supérieur, celui de la communauté. C'est à nous qu'il appartient de réformer notre système scolaire, de construire nos hôpitaux, d'aménager notre territoire, d'ordonner notre environnement, de résoudre les problèmes de main-d'œuvre étrangère, et de concilier ces charges toujours plus lourdes avec les exigences de la défense nationale militaire. Et si la solution de certains

problèmes impose une coopération transnationale, elle ne nous relève pas de nos obligations. Que l'intégration de l'Europe occidentale nous contraigne à nous adapter, c'est vrai. Mais ce n'est pas tant l'accord de libre échange qui nous y pousse que le développement, tout naturel depuis plusieurs années, du droit communautaire et la restructuration des marchés et des échanges.

L'accord vient consacrer une évolution en précisant les conditions dans lesquelles peut être conçue l'articulation des intérêts. Mais il s'inscrit dans un développement continu, dans une dialectique européenne dont il représente pour nous autres Suisses une étape historique, non pas tant – nous l'avons dit – pour les obligations politiques nouvelles qu'il crée que par le fait qu'il donne une forme contractuelle à des obligations déjà consenties, implicitement ou explicitement. De ce fait l'image projetée par l'accord et le fait qu'il ait été signé ont une portée politique plus grande que son contenu. Et la reconnaissance de son caractère «évolutif» conforme à la démarche pragmatique des Helvètes est en fait une déclaration d'intention qui, plus que les autres chapitres du traité, révèle chez nous un changement profond d'attitude et de perspectives. Changement d'attitude qui peut avoir des effets positifs ou négatifs. Positifs dans la mesure où les Suisses conservent la conscience de leur identité nationale et restent fidèles à l'esprit dans lequel l'accord aura été négocié et conclu et poursuivent leur politique d'ouverture au monde. Négatifs si les Suisses se laissent prendre dans un «engrenage européen» et s'imaginent que ce rapprochement avec la Communauté les dispense d'assumer eux-mêmes leurs responsabilités de transformer, avec leurs propres forces, la société politique suisse. Les provinciaux sont toujours tentés de s'envoler vers la capitale avec l'espoir de s'y faire un nom, d'y jouer un rôle, ou de se trouver tout au moins à proximité des grands. On voudrait souhaiter que le bon-sens helvétique parviendra à contenir la redoutable combinaison du romantisme européen, de l'arrivisme et de la facilité. Par quoi j'entends que les Suisses devront se garder de recréer le mythe d'une Europe occidentale dont ils ne sont, malgré leur vocation européenne, qu'une «famille alliée», d'imaginer que c'est à Bruxelles que se résoudreont ces problèmes délicats que seul le courage civique permet de traiter au niveau national et local, et qu'ils veillent à freiner l'évasion des cadres et des hommes politiques vers une scène internationale qui n'est pas celle où se joue l'avenir des sociétés politiques nationales.

En conclusion, je répondrai à la question posée de savoir quelles seront les incidences de l'accord de libre échange sur la politique intérieure de la Suisse, en disant que ce ne sont pas tant les dispositions de cet accord

qui compteront sur le plan politique que l'interprétation qui en sera donnée et l'image qu'on se fera de l'Europe.

Il s'agirait de rappeler que cet accord n'est que la consécration d'une situation acquise, qu'il ne signifie ni une entrée dans «l'Europe» politique ni même l'annonce d'une entrée prochaine, pas plus d'ailleurs qu'il ne doit être interprété comme un refus. Il importe de le faire accepter sans en dramatiser la portée comme un nouvel arrangement que le temps nous amène à conclure avec nos voisins, comme une adaptation de nos relations économiques à une transformation des structures économiques et sociales. Mais il importe, plus encore, d'une part de souligner tout d'abord que cet accord, qui respecte notre identité nationale, n'a été acquis que parce que nous avons nous-mêmes accompli les efforts nécessaires pour maintenir notre santé politique et notre équilibre intérieur, et de faire converger, d'autre part, l'attention et la capacité politique des citoyens vers la scène suisse, de manière à les amener à consentir les sacrifices inévitables qu'impose la modernisation de notre infrastructure.

Exposé présenté au Comité central de la Nouvelle Société Helvétique le 13 mai 1972 à Berne.

KARL S. GUTHKE

Johann Heinrich Füssli als Dichter

«Goethe – und Füssli – vortrefflich zusammengepaart», schreibt Johann Kaspar Lavater am 4. Februar 1774 an Herder. Dass der Physiognomiker seinen Zürcher Jugendfreund hier mit keinem geringeren als Goethe auf eine Stufe stellt, überrascht nicht: konnten die Zeitgenossen doch gar nicht hoch genug greifen, wenn es darum ging, den Unvergleichlichen zu beschreiben. Überraschend ist hingegen der Nachgedanke: dennoch seien die beiden «so sehr wie möglich verschieden», nämlich «Goethe – mehr Mensch – dieser mehr Poet». Denn als Poeten kennen wir Johann Heinrich Füssli ja gerade nicht, vielmehr als Maler, Grafiker und Illustrator, allenfalls noch als Kunsthistoriker, der er in späten Jahren, unter dem Namen Henry Fuseli, geworden ist. Und den Zeitgenossen wird es ähnlich gegangen sein. Zwar wussten einige von ihnen von diesem oder jenem